

MASTER 2 ANTHROPOLOGIE - MOBILITÉS - HOMMES, TEMPS ET ESPACES

· MASTER 2 ANTHROPOLOGIE - MOBILITÉS - HOMMES, TEMPS ET ESPACES

Ce parcours propose une formation consacrée à l'analyse des situations et des contextes de mobilités, sur le plan de la mobilité des individus, des dispositifs qui la soutiennent, des productions différentes qui en résultent (circulations d'individus,

Présentation

Ce parcours propose une formation consacrée à l'analyse des situations et des contextes de mobilités, sur le plan de la mobilité des individus, des dispositifs qui la soutiennent, des productions différentes qui en résultent (circulations d'individus, d'objets, d'idées et de normes, de savoir-faire, de compétences, etc.).

L'analyse sera portée sur des phénomènes de mobilité variés, soit de nature spatiale (migration/exil, accueil et asile, tourisme, mobilité de travail, déplacements dans la ville, dé/re-logements, mobilité corporelle) soit des mobilités sociales (conversion religieuse, empowerment, reconnaissance et légitimité, trajectoires professionnelles).

Dans les deux cas de figure l'accent sera mis sur les changements qu'entraînent ces mobilités (changements sociaux, politiques, économiques, environnementaux, culturels), sur les formes d'ajustement, les attachements et les routines réinventés, avec les mises à épreuve que génèrent les mobilités. Des notions clés et axes thématiques comme migration, territoire, frontière, changement, attachement, temps et mémoire, habiter, événement, récit de vie, seront au centre du projet pédagogique pour offrir une lecture anthropologique de la mobilité, par le prisme d'une approche située, microsociale et comparative et centrée sur l'analyse des mutations des sociétés contemporaines. Les cours dispensés par des enseignant.es du département d'anthropologie seront enrichis par des interventions d'acteurs /actrices professionnel.les travaillant dans des secteurs et organismes liés à la thématique de la mobilité.

Spécificités

Stage obligatoire Durée : 1 mois minimum Date de début : à partir de février

infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Bianca BOTEÀ](#)

Contact secrétariat

[Sarah GHORZI](#)

Tél. : 04.78.77.44.07

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en master 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 92 euros.

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission du [M1 Anthropologie](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Capacités de compréhension et d'analyse des situations de mobilité à partir des connaissances théoriques et d'une expérience de terrain ethnographique et de stage professionnel.
- Compétences d'élaboration et de mise en place d'une enquête de terrain problématisant une étude de cas dans le champ thématique de la mobilité ; compétence de restitution des résultats de cette enquête.
- Usages des approches méthodologiques qualitatives (ethnographie multi-site, analyse des récits de vie, la méthode des parcours commentés, les cartes mentales, analyse des « lignes de vie », etc.) utilisées dans l'analyse des phénomènes de mobilité.
- Compétence d'analyse et de problématisation des situations de mobilité à partir des approches croisant l'analyse des pratiques de mobilité des individus ordinaires et l'analyse des dispositifs institutionnels (ou institués) liés à ce champ.
- Compétences en matière de réponse à des appels d'offre, appels à projets (correspondant à ce domaine thématique et secteur professionnel)
- Compétences en matière d'élaboration ou de direction de projet, ou compétences de médiation par rapport aux différents aspects conflictuels, controverses liées aux phénomènes de mobilité, ou en lien avec le secteur de valorisation (tourisme, patrimoine, mémoires, secteur artistique, coopération internationale)

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Les étudiant.es qui suivent cette formation pourront travailler dans différents secteurs professionnels présentés ci-dessous, ou ils peuvent choisir de poursuivre avec un parcours d'étude en Doctorat.

Secteurs de professionnalisation :

- Secteur des ONG, de l'aide humanitaire, de la coopération internationale
- Secteur du tourisme, du patrimoine et de la médiation culturelle
- Secteur du développement : développement local (urbain, rural) ; domaine des discriminations, des inégalités et secteur du développement social ; développement culturel
- Secteur de l'aménagement, du logement et des transports
- Secteur du travail et de l'entreprise
- Secteur de la formation et du conseil
- Secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche